

# COMPTERENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE KLÉPIERRE SA DU 3 MAI 2024

À Paris, le 3 mai 2024

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Klépierre SA (l'« **Assemblée Générale** ») s'est réunie ce jour au Pavillon Cambon Capucines, 46 rue Cambon – 75001 Paris.

Les avis de réunion et de convocation ont été publiés et les convocations envoyées conformément à la réglementation applicable. L'intégralité des documents relatifs à cette Assemblée Générale a été mise à disposition sur le site internet de Klépierre : <https://www.klepierre.com/finance/assemblee-generale-2024-65e58442a561e>.

L'Assemblée Générale a été présidée par Monsieur David Simon, Président du Conseil de surveillance.

La société Simon Global Development B.V., représentée par Monsieur Steven Fivel, et Monsieur Guy de Villenaut ont été désignés parmi les actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote, en qualité de scrutateurs.

Monsieur Julien Goubault a été désigné secrétaire de l'Assemblée Générale.

Le quorum définitif a atteint 83,04 %, représentant 3 357 actionnaires présents ou représentés, et détenant un nombre total de 237 139 599 actions.

L'ensemble des résolutions proposées a été adopté à une large majorité par l'Assemblée Générale. Ces résolutions concernent notamment :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 ;
- la distribution en numéraire de 1,80 euro par action (en ce compris l'acompte), dont le détachement interviendra le 9 juillet 2024 et la mise en paiement interviendra le 11 juillet 2024 ;
- la revue des conventions réglementées ;



- la nomination des cabinets Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit en qualité de Co-Commissaires aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité ;
- le renouvellement des mandats de membres de Conseil de surveillance de Monsieur David Simon, Monsieur John Carrafiell, Monsieur Steven Fivel et Monsieur Robert Fowlds ;
- la nomination de Madame Anne Carron en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Madame Rose-Marie Van Lerberghe, démissionnaire ;
- l'approbation des politiques de rémunération 2024 du Président du Conseil de surveillance et des membres du Conseil de surveillance, du Président du Directoire et des autres membres du Directoire ;
- l'approbation des éléments de rémunérations 2023 ;
- le renouvellement de l'autorisation de rachat par Klépierre SA de ses propres actions ; et
- la modification des statuts de Klépierre SA afin de prendre en compte certaines dispositions du Code de commerce.

À l'issue de cette Assemblée Générale, la composition du Conseil de surveillance est inchangée avec 9 membres, dont 5 indépendants. La composition et la présidence des quatre comités du Conseil de surveillance restent également inchangées.

La présentation de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet de Klépierre : <https://www.klepierre.com/finance/assemblee-generale-2024-65e58442a561e>.